

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Aux représentants des médias

Madame,  
Monsieur,

Aujourd'hui, 7 mars 2008, la Fédération de Football Portugaise et la Ville de Neuchâtel ont signé le contrat d'utilisation de La Maladière du 1<sup>er</sup> juin au 30 juin 2008 pour les entraînements de l'équipe nationale du Portugal dans le cadre du Championnat Européen, Euro 2008.

Ce contrat précise les modalités de mise en place d'un gazon naturel sur La Maladière et l'ensemble des conditions d'utilisation des équipements du stade.

Cette solution permet une haute maîtrise des éléments de sécurité, des besoins des médias et des conditions d'entraînements de nos hôtes.

En contrepartie des prestations de la Ville, la Fédération de Football Portugaise versera à la Ville, avant le 1<sup>er</sup> juin, la somme de 250'000 francs.

En outre, des entraînements publics seront organisés dont deux déjà fixés au mardi 3 juin à 18h30 et dimanche 8 juin à 17h00. Les recettes générées par ces événements allégeront les participations respectives des partenaires.

Avec la garantie de financement de 250'000 francs de l'Etat, l'ensemble du projet est ainsi assuré d'un point de vue financier.

La Fédération de Football Portugaise pourrait organiser encore un, voire deux entraînements publics supplémentaires selon leur évolution lors du Championnat.

VILLE DE NEUCHATEL

Neuchâtel, le 7 mars 2008

*Pour des renseignements complémentaires, M. Pascal Sandoz se tient à votre disposition au 032/717 72 00*